

Projet de territoire 2030

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LA FRANÇAISE

SYNTHÈSE DU PROJET



A travers l'évolution de ses compétences, la communauté de communes poursuit un projet de territoire équilibré, dans le but d'offrir des services accessibles à tous, tout en préservant une cohérence avec les actions communales.

L'écriture d'un projet de territoire permet l'émergence d'une vision globale qui fédère et motive chacune des actions, dans l'espace et dans le temps, en cohérence avec les stratégies des collectivités locales. Cette vision globale s'intègre et s'articule avec les démarches passées, en cours et à venir. Elle a trait à de nombreux domaines de la vie quotidienne : le logement, les loisirs, la santé, la mobilité, etc....

Le projet de territoire porte les ambitions politique et stratégique de la communauté de communes. Il relie l'histoire du territoire avec ses réalités présentes et sa trajectoire voulue par ses élus, en concertation avec les habitants, les techniciens, les acteurs socio-économiques et les partenaires publics et privés.

Loin d'un document figé, c'est un processus en constante évolution, qui formalise des objectifs. Il constitue par ailleurs la clef de voûte de nombreux contrats, en offrant de la cohérence et de la lisibilité dans toutes les actions menées.

A ce jour, plusieurs études et projets structurants sont portés par l'intercommunalité : le projet alimentaire de territoire, le plan de développement économique, la politique enfance/jeunesse, le renouvellement de la Convention Territoriale Globale... La communauté de communes a souhaité fédérer l'ensemble de ces démarches au sein d'un méta projet : le projet de territoire, objectif 2030 !

1. L'HABITAT ET LE CADRE DE VIE – HABITER SUR LE TERRITOIRE



CONSTATS

- 87,5% de résidences principales (84,4% en Tarn-et-Garonne)
- Part des logements vacants (en 2018) : 8,5% (9,9% en Tarn-et-Garonne)
- 67,7% de ménages composés d'une à deux personnes
- Une sous-occupation des logements
- Un manque de logements locatifs sociaux
- Des logements vieillissants (facteur d'importante consommation et de précarité énergétique), inadaptés aux personnes âgées
- Développement du pavillonnaire qui peut occasionner une consommation des espaces naturels et une dépréciation des paysages



ENJEUX

Cette orientation vise à apporter des réponses aux besoins de la population en termes d'offre en logements sur le territoire et plus spécifiquement dans les centres-bourgs. Au sein de la communauté de communes du Pays de Lafrançaise, la taille moyenne des ménages est de 2,4 personnes (données INSEE 2020). Elle est en diminution alors que le taux démographique évolue positivement. Ainsi, l'augmentation de la population et la baisse de la taille des ménages génèrent des besoins spécifiques en logements. Par ailleurs, une tendance au vieillissement est à noter : 28,4% des habitants ont plus de 60 ans (données 2020). Il s'agit donc, pour cette orientation stratégique, de contribuer au développement d'une offre de logements diversifiée, dont la typologie sera adaptée aux évolutions démographiques, à la taille des ménages et au vieillissement. Cela suppose d'imaginer de nouvelles formes d'habitats, liées aux usages et aux besoins contemporains. En ce qui concerne le parc déjà existant, un des objectifs est d'améliorer les conditions de logement en l'adaptant aux besoins actuels et futurs : l'accessibilité, la rénovation énergétique, la lutte contre l'insalubrité et la lutte contre l'habitat indigne.



OBJECTIFS

- 1 > Développer une offre de logements diversifiée
- 2 > Imaginer de nouvelles formes d'habitats
- 3 > Améliorer les conditions de logement
- 4 > Préserver et affirmer l'identité patrimoniale et le caractère architectural du bâti

ACTIONS EN COURS (LISTE NON EXHAUSTIVE)



- Renforcer les centralités par une Opération de Revitalisation de Territoire avec un secteur d'intervention sur le centre-bourg de Lafrançaise, Meauzac et Vazerac
- Une opération d'amélioration de l'habitat : Programme d'Intérêt Général (PIG) en cours de finalisation
- Communication autour du PIG auprès des artisans du BTP, des propriétaires occupants et propriétaires bailleurs
- Actions de lutte contre l'habitat indigne
- Permanences du guichet Rénov'Occitanie (en lien avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement 82)
- Inscription au sein du programme OCCRE qui permet de développer l'entreprenariat en milieu rural
- Convention avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement 82
- Mise en place d'un observatoire du foncier et de la vacance (montrer le potentiel foncier : logements et commerces vacants, inventaire des dents creuses, etc.)

ACTIONS EN MATURATION OU À VENIR



- Actions de sensibilisation auprès des prestataires touristiques pour la création d'hébergements temporaires
- Référencement des artisans qualifiés pour la rénovation du bâti ancien

2. LA COHÉSION ET L'ÉQUILIBRE TERRITORIAL – BIEN VIVRE ENSEMBLE SUR LE TERRITOIRE



CONSTATS

- Une attractivité résidentielle (notamment jeunes ménages avec enfants) assez faible avec un solde migratoire inférieur à la moyenne du département et qui connaît un ralentissement depuis 2012
- Une tendance au vieillissement qui s'accroît, mais qui reste inférieure à celle du département : indice de vieillissement de 84, contre 91 pour le Tarn-et-Garonne
- La part des 15-29 ans est inférieure à la moyenne du département (12,9 % contre 14,6%) et reste fortement inférieure à la moyenne nationale (17,6%)
- Taux de pauvreté (2017) : 13,8% (2021)
- Taux de chômage (2017) : 8% (2021)



ENJEUX

Le tissu associatif est dense et bien réparti sur le territoire. Le niveau d'équipement est très satisfaisant, concentré à Lafrançaise, avec plusieurs pôles de proximité sur le territoire qui complètent et équilibrent l'offre. Il s'agit pour cette orientation d'accompagner le maintien et le développement des infrastructures sportives, culturelles et ludiques. Le dynamisme culturel et événementiel sur l'intercommunalité est essentiel car il participe à l'attractivité du territoire. La promotion des spécificités du territoire et l'implication de ses habitants participent à cette notion du bien-vivre ensemble. L'objectif transversal est de conforter le lien entre les habitants et nouveaux arrivants, tout en favorisant l'intergénérationnalité.

Le territoire déploie et continuera de déployer des dispositifs de concertation citoyenne lorsque les projets et actions s'y prêtent, ce qui participe à l'interconnaissance entre les acteurs socio-économiques et les habitants.



OBJECTIFS

- 1 > **Maintenir et améliorer le dynamisme culturel sur l'intercommunalité**
- 2 > **Renforcer le lien entre habitants**
- 3 > **Promouvoir le territoire et ses spécificités en favorisant l'implication des habitants**

ACTIONS EN COURS (LISTE NON EXHAUSTIVE)



- Élaboration d'une politique Jeunesse, renouvellement du Projet Éducatif De Territoire (PEDT)
- Mise en œuvre d'une politique de communication, refonte du site internet, magazine intercommunal biannuel, etc.
- Renouvellement de la Convention Territoriale Globale (partenariat CAF)
- Programmation d'animations sociales
- Programmation culturelle coordonnée par les services intercommunaux : centre social, médiathèques, office de tourisme
- Animation d'une ludothèque mobile
- Jeux de piste numériques accessibles gratuitement toute l'année
- Construction d'un dojo intercommunal à Meauzac
- Jardins partagés

ACTIONS EN MATURATION OU À VENIR



- Création d'un service billetterie à l'office de tourisme
- Programmation d'événements autour de l'alimentation
- Accompagnement des initiatives citoyennes
- Amélioration de l'accueil des nouveaux arrivants

3. ÉCONOMIE – DYNAMISER LE TERRITOIRE



CONSTATS

- Le potentiel économique du territoire est basé à la fois sur ses ressources locales (filières agricoles, artisanat et tourisme) ainsi que sur sa position géographique (pôle d'équilibre entre Cahors, Castelsarrasin, Moissac et Montauban).
- L'agriculture reste le 1^{er} atout du territoire et représente 60% de la surface utile agricole (SAU), soit 300 exploitations environ. Elle est caractérisée par des filières spécialisées, notamment de productions fruitières, labellisées (AOP Chasselas de Moissac, IGP melon du Quercy, IGP pruneaux d'Agen) et par le développement de productions agricoles biologiques.
- Le tourisme est un enjeu important pour le territoire à proximité des Grands Sites Occitanie (Moissac, Montauban). Deux types de tourisme sont développés : le tourisme familial « doux » en lien avec la pratique sportive et le tourisme « de niche » proposant une offre en hébergements touristiques haut de gamme
- Le taux de création des entreprises artisanales est de 11%, il s'agit essentiellement de microentreprises.



ENJEUX

La communauté de communes appartient en partie à l'aire urbaine de l'agglomération de Montauban, ce qui constitue un atout majeur. La zone d'emploi de Montauban est la troisième de l'ex région Midi-Pyrénées. Au vu de cette forte dépendance des bassins d'emploi de Montauban et de Castelsarrasin-Moissac, il est nécessaire de préserver le territoire d'un phénomène de « territoire-dortoir ». Localement, les petites entreprises commerciales et artisanales jouent un rôle déterminant en matière d'emploi et de structuration socio-économique du territoire. La diversité des productions agricoles entretient un tissu solide d'exploitants (pôle fruitier) et d'activités industrielles et artisanales liées. Néanmoins, plusieurs menaces et faiblesses sont à noter :

- Un faible taux de création d'entreprises et d'emplois ;
- Une difficulté à pérenniser les entreprises et infrastructures créées dans le temps ;
- Une inadéquation pour l'emploi entre l'offre et la demande (logistique, artisanat, agriculture) ;
- Une fragilisation du secteur commercial, artisanal, agricole (difficultés transmission-reprise) et du secteur industriel.

Des actions de soutien ont été engagées et doivent être poursuivies. Le principal objectif de cette orientation vise à renforcer l'attractivité économique du territoire, notamment par la revitalisation commerciale et artisanale des centralités, mais également le renforcement de la Zone Artisanale.



OBJECTIFS

- 1 > **Accompagner les entreprises dans leur installation et leur développement**
- 2 > **Développer le tourisme écoresponsable**
- 3 > **Valoriser les productions agricoles locales et accompagner la transmission-reprise**
- 4 > **Renforcer l'attractivité économique du territoire**
- 5 > **Accompagner les entreprises vers la transition écologique**



ACTIONS EN COURS (LISTE NON EXHAUSTIVE)



- Politique d'accueil et d'accompagnement des entreprises locales : mission du service développement local mise en place via la convention d'objectifs avec l'Adefpat et des partenariats avec la Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre des métiers et de l'artisanat.
- Adhésion au programme Entreprendre au Cœur des Territoires OCCRE
- Démarche « territoire d'industrie » via le Pôle d'équilibre Territorial Rural (PETR)
- Animation d'un Club d'Entreprises
- Projet de requalification et d'extension de la Zone Artisanale (ZA) Le Rival
- Mise en œuvre du projet alimentaire de territoire dont des actions portant sur l'économie agricole et alimentaire
- Marque touristique A LaFrançaise

ACTIONS EN MATURATION OU À VENIR



- Inviter les entreprises à mettre en commun leur circuit de production, développer l'économie circulaire entre les entreprises
- Développer des espaces de coworking
- Accompagner la création d'un Tiers-Lieu

4. ENVIRONNEMENT, TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE : PRÉSERVER ET RÉUSSIR LES TRANSITIONS DU TERRITOIRE



CONSTATS

- 2,2% du territoire couvert par une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique
- Risques d'inondation (plaines)
- Une gestion de la ressource en eau à maîtriser, impactant sur la qualité et la quantité (rivière Aveyron, zones humides) en cours de construction
- La poursuite de la consommation du capital foncier avec les risques de conflits d'usage, de dépréciation du cadre de vie et des paysages (exemple : friches)



ENJEUX

La communauté de communes est traversée par trois cours d'eau : l'Aveyron, le Tarn et le Lemboulas. Dans le cadre de la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) », quatre enjeux ont été identifiés : une structuration de la gouvernance en tenant compte des évolutions réglementaires, une gestion quantitative complexifiée par les impacts du changement climatique, un enjeu de plus en plus important de la résilience des milieux aquatiques et humides face aux changements globaux, des efforts à accentuer en matière de réduction des pollutions. La communauté de communes projette de poursuivre ses travaux autour de la gestion de l'eau, d'une agriculture résiliente en lien avec le changement climatique.

Un des autres enjeux de cette politique est de valoriser les productions locales et de favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité par la mise en œuvre d'un projet alimentaire de territoire.

Cette politique concerne d'autre part la rénovation énergétique de bâtiments publics, la requalification d'espaces publics, en apportant une réflexion sur la perméabilité des sols et la végétalisation de ces espaces.



OBJECTIFS

- 1 > Valoriser et préserver les espaces naturels et zones à potentiel (friches...)
- 2 > Favoriser la relocalisation de l'agriculture et favoriser l'alimentation de qualité au sein du territoire
- 3 > Améliorer la gestion de la ressource en eau
- 4 > Développer les énergies renouvelables
- 5 > Sensibiliser à l'écologie et à l'appropriation des enjeux climatiques

ACTIONS EN COURS (LISTE NON EXHAUSTIVE)



- Mise en œuvre d'un projet alimentaire de territoire : favoriser la transmission-reprise des installations agricoles, poursuite du travail de collaboration avec les établissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE)
- Déploiement d'actions de sensibilisation sur les risques d'inondation dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention,
- Élaboration de Plan Éducatif de Territoire (volet environnemental) au sein des écoles
- Partenariat avec le SIEEOM et les associations environnementales locales sur la sensibilisation au tri des déchets
- Création d'une charte « tourisme durable »
- Partenariat avec les organismes départementaux pour mener des projets d'aménagement durable
- Le Contrat pour la Réussite de la Transition Énergétique en lien avec le Pôle d'équilibre Territorial Rural Garonne Quercy Gascogne

ACTIONS EN MATURATION OU À VENIR



- Élaboration d'une charte sur les usages vertueux (zones humides, diagnostic continuités écologiques, sensibilisation auprès des privés et collectivités territoriales, récupérateurs d'eaux pluviales, territoire à énergie à l'équilibre, informer les entreprises sur les aides aux énergies renouvelables, l'éco-conception des locaux, etc.)

5. MOBILITÉS : SE DEPLACER SUR LE TERRITOIRE



CONSTATS

- La voiture représente plus de 88% des déplacements
- Le recours à l'offre de transports en commun pour accéder à l'emploi est très largement inférieur à la moyenne nationale : 1,9 % contre 15,2 %
- Faible offre de transports en commun : unique ligne liO 801 (Montauban-Moissac-Lamagistère) qui dessert Lafrançaise
- Une offre de dispositifs de transports alternatifs inadaptée et méconnue (Rézo pouce, plateforme de la mobilité)



ENJEUX

Les infrastructures de transport présentes sur le territoire de la communauté de communes ne sont pas uniformément réparties. Le territoire ne possède que trois arrêts de bus situés à Lafrançaise avec la ligne liO Occitanie 801 reliant Montauban à Lamagistère, en passant par Moissac. Cette offre de mobilité douce et de transport en commun réduite entraîne l'exclusion de certaines populations et freine l'accès à l'emploi, aux services, à l'offre de santé hors territoire...

La mobilité constitue ainsi un enjeu important pour le Pays de Lafrançaise en raison de l'accès inégal de transports en commun sur le territoire, de la dispersion des communes, de la topographie et du vieillissement de sa population. Un objectif est de favoriser la mobilité des personnes isolées par du « déplacement solidaire », en maillant le territoire par des moyens de déplacement innovateurs (par exemple le Rezo Pouce - autostop au quotidien). Développer des alternatives à la voiture, permet de diminuer les pollutions et émissions de gaz à effet de serre, et de limiter les coûts de déplacements pour les ménages.

Il s'agit de mettre en place des aménagements sécurisés adaptés aux mobilités douces au bénéfice de tous les publics (enfants, seniors, PMR, etc.). Faciliter la marche est un enjeu de sécurité et de santé publique, notamment pour les seniors. Il s'agit par ailleurs d'accompagner des usages des espaces publics, par exemple le partage des voies cyclistes et des piétons.



OBJECTIFS

- 1 > Développer les transports en commun
- 2 > Assurer la mobilité pour tous
- 3 > Développer les mobilités douces par des aménagements spécifiques

ACTIONS EN COURS (LISTE NON EXHAUSTIVE)

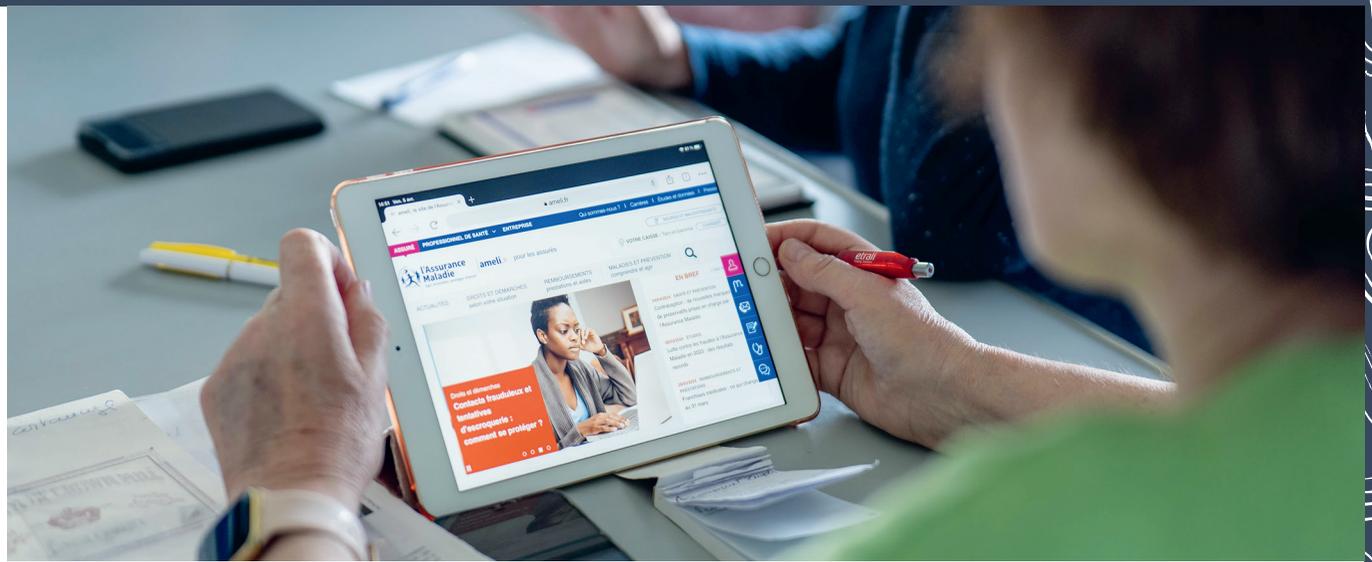


- Étude des mobilités partagée entre plusieurs établissements publics de coopération intercommunale coordonnée par le Pays de Lafrançaise, à partir de laquelle des expérimentations seront mises en place
- Partenariat avec Montauban Services pour permettre la location de véhicules aux personnes en difficulté
- Entretien des chemins de randonnée
- Valorisation de la vélo route départementale et la route de d'Artagnan
- Communiquer sur les solutions de mobilité existantes sur le territoire

ACTIONS EN MATURATION OU À VENIR



- Création d'aires de covoiturage (compétence communale)
- Développer la communication sur le partage d'itinéraire entre les citoyens



6. SERVICES ET ÉQUIPEMENTS : ACCESSIBILITÉ ET PROXIMITÉ



CONSTATS

- Le territoire compte plusieurs atouts en matière d'infrastructures : le collège, l'Ehpad, la Poste, la Maison des solidarités (CD82), la Maison de santé, le réseau de médiathèques, le centre social intercommunal, les crèches, les écoles...
- Nécessité de consolider l'installation des professionnels par l'accompagnement



ENJEUX

L'enjeu du Pays de Lafrançaise est d'impulser une dynamique territoriale basée sur l'accueil de populations tout en leur offrant des perspectives de développement et de bien-être équilibrés et équitables tels que : l'accès aux soins, à l'emploi, aux loisirs et à la vie culturelle et ce, pour tous ses habitants. En effet, bien que l'offre en termes de services, d'équipements et d'activités commerciales soit satisfaisante, le secteur de la santé apparait fragilisé. La communauté de communes est identifiée comme zone d'intervention prioritaire, ce qui lui permet de bénéficier de l'ensemble des aides à l'installation de l'ARS et d'exonérations fiscales. En 2019, l'indicateur d'accessibilité potentielle localisée était le plus faible du département. Malgré la récente création de la Maison de Santé Pluridisciplinaire et l'arrivée récente de médecins, la santé reste un point de vigilance.

Ainsi, cette orientation vise à mettre en place un contrat local de santé afin de consolider et maintenir l'offre de santé locale et toujours veiller à rendre le territoire innovant et dynamique pour garantir son attractivité.



OBJECTIFS

- 1 > Favoriser l'installation de nouveaux médecins / spécialistes
- 2 > Maintenir et améliorer les services publics
- 3 > Rendre le territoire innovant et dynamique

ACTIONS EN COURS

(LISTE NON EXHAUSTIVE)



- Renouvellement de la Convention Territoriale Globale qui cadre la mise en œuvre du projet social
- Politique et accompagnement à l'installation de professionnels de santé (campagne de communication)
- Développer des ateliers numériques intergénérationnels (jeunes, ados, seniors)
- Poursuivre et étendre la rotation des permanences des services au sein de France Services : impôts, justice, etc.
- Communiquer sur la téléconsultation

ACTIONS EN MATURATION OU À VENIR



- Mise en place d'un contrat local de santé
- Favoriser le numérique sur le territoire : smartcity, écrans numériques/ bornes, plateforme de territoire